

CHAIRE

**C.-A. Poissant de recherche
sur la gouvernance
et l'aide au développement**

UQÀM



Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Juin 2008

www.poissant.uqam.ca

COLLABORATION SPECIALE

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Ce texte est un travail effectué dans le cadre du cours sur *Les fondements de la coopération internationale*. Les opinions exprimées et les arguments avancés dans cette publication demeurent l'entière responsabilité de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Chaire C.-A. Poissant de recherche sur la gouvernance et l'aide au développement ou de son comité scientifique.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

SOMMAIRE

Introduction.....	4
1. Présentation générale du projet.....	6
1.1 Historique.....	6
1.2 Présentation du Tchad et du Cameroun.....	8
1.2.1 Le Tchad.....	8
1.2.2 Le Cameroun.....	9
1.3 Le projet pétrolier en question.....	11
1.3.1 Répartition des coûts du projet par les acteurs.....	14
1.3.2 Participation réelle du Groupe de la Banque mondiale dans le projet pipeline Tchad – Cameroun.....	15
1.3.3 Position des acteurs financiers publique et parapublique dans les projets pétroliers.....	16
• La Banque mondiale.....	16
• La Société Financière Internationale.....	18
• Les Agences de crédit à l’exportation.....	19
1.4 Avantages résultant de la construction du pipeline pour le Tchad?.....	19
2. Les conditions.....	22
2.1 Gestion des ressources pétrolières.....	27
2.1.1 La loi sur la gestion des revenus de 1999.....	28
2.1.2 Le CCRSP.....	29
2.1.3 Les autres mécanismes de surveillance.....	29
2.2 Remise en cause de la loi sur la gestion des revenus pétroliers.....	30
3. Évaluation : Exploitation pétrolière et réduction de la pauvreté vont-ils ensemble?.....	35
3.1 Manque de capacité institutionnelle.....	36
3.2 Les conséquences environnementales et sociales.....	39
3.3 La croyance à l’apport bénéfique des investissements dans l’économie d’un pays pauvre.....	40
3.4 Les obstacles politiques.....	42
3.5 Situation économique du Tchad entre 2004 et 2006.....	42
3.5.1 Les retombées de l’exploitation pétrolière dans l’économie tchadienne?.....	42
Conclusion.....	47

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Liste des encadrés

Encadré 1 : Acteurs financiers du projet du pipeline Tchad-Cameroun.....	14
Encadré 2 : Détails de la répartition des finances du GBM (en millions de dollars).....	16
Encadré 3 : Quelques articles des conventions de 1988 et 1997.....	24
Encadré 4 : Dispositions importantes de la loi 001 de 1999.....	27

Graphiques, tableaux, cartes géographiques et photographie

Carte 1 : Tracé de l'oléoduc de Doba à Kribi. En ligne sur le site www.africafiles.org/article.asp?ID=5063 .	
Carte 2 : Concessions et champs pétroliers du Tchad.....	13
Graphique 1 : % du taux d'investissement du Tchad de 2003 à 2006.....	40
Graphique 2 : Recettes pétrolières dans les recettes totales de 2003 à 2006.....	45
Graphique 3 : Taux de croissance du PIB en volume de 2003 à 2006.....	46
Tableau 1 : Balance des paiements du Tchad de 2000 à 2006.....	8
Tableau 2 : La dette et l'APD du Tchad et du Cameroun (en millions de dollars).....	10
Tableau 3 : Données sur le secteur pétrolier tchadien.....	22
Tableau 4 : Revenus pétroliers et affectations des ressources de 2003 à 2007.....	43
Tableau 5 : Estimations sur les indicateurs de gouvernance du Tchad de 2002 à 2006.....	49
Photographie : En ligne sur le site www.edf.org/content.cfm?contentID=2135 .	
Bibliographie	50

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Sigles

ACE : Agences de crédit à l'exportation

AID : Association International pour le développement

AMGI : Agence Multilatérale de Garantie des Investissements

APD : Aide publique au Développement

BIRD : Banque Internationale pour le Reconstruction et le développement

BM : Banque Mondiale

Brent : pétrole brut de référence brent (de la mer du Nord), un indicateur du cours international du pétrole

CCSRP/Collège : Comité Conjoint de Surveillance des Revenus Pétroliers

CDTM : Cadre de Dépense à Moyen Terme

CIJ : Cour Internationale de Justice

CIRDI : Centre International pour le règlement des différends relatifs aux investissements

CONOCO : Continental Oil Company

Consortium : ExxonMobil/Chevron/Petronas

COTCO : Cameroon Oil Transportation Company

CRS : Catholic Relief Services

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté

EITI : Initiative pour la transparence des industries extractives

FGF : Fonds des Générations futures

FMI : Fonds monétaire international

FRPC : Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance

GBM : Groupe de la Banque Mondiale

GESC : Groupe Externe de Suivi de la Conformité

GIC : Groupe International Consultatif

IADM : Initiative d'annulation de la dette multilatérale

IDH : Indicateurs de développement humain

IFI : Institutions Financières Internationales

PAS : Programmes d'ajustement structurels

PeD : Pays en voie de Développement

PGRP : Programme de gestion de revenus pétroliers

PIB : Produit Intérieur Brut

PFR : Pays à Faible Revenu

PGE : Plan de gestion de l'environnement

PNUD : Programme des Nations unies pour le Développement

PPTE : Pays Pauvres Très Endettés

RCA : République Centrafricaine

RIE : Revue des Industries Extractives

SFI : Société Financière internationale

TOTCO : Tchad Oil transportation Company

USD : Dollar américain

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Présenté dès le départ comme un projet qui contribuerait à réduire la pauvreté au Tchad et mis en service depuis octobre 2003, soit 1 an avant la date prévue, le projet pipeline Tchad-Cameroun représente actuellement le plus gros investissement privé en Afrique subsaharienne avec un coût estimé à 3.7 milliards de dollars et revu à la hausse à 4.2 milliards USD à la suite des derniers montants donnés par Esso en 2004. Ce projet a été co-financé par trois multinationales pétrolières (ExxonMobil, Pétronas et Chevron)¹, le Groupe de la Banque mondiale (GBM) qui a accordé des prêts aux gouvernements camerounais et tchadien pour leur participation, les agences de crédits à l'exploitation et d'autres investisseurs.

La Banque mondiale (BM) a justifié sa participation en mettant de l'avant le potentiel de réduction de la pauvreté que contenait le projet pour les deux pays et surtout pour le Tchad. Or, cette décision va à l'encontre du point de vue de la Revue des Industries Extractives (RIE), mis en place par la Banque en 2000 dont le rapport a été soumis en 2004, qui estime qu'elle ne doit pas appuyer des projets dans des zones où la gouvernance est faible. Au-delà de cette position, la participation de la BM montre d'une part, que le développement des pays pauvres, comme le Tchad, qui reçoivent une APD faible, n'est maintenant possible que par l'exploitation de leurs ressources naturelles via le secteur privé, et d'autre part, que les investissements injectés dans les industries extractives, pétrolières dans ce cas de figure, seraient une réponse incontournable à leurs problèmes de pauvreté.

Toutefois, la BM a soumis sa participation à condition que le Tchad, pays connu pour sa longue guerre civile, son instabilité politique chronique et ses perpétuelles violations des droits de l'homme, fasse voter une loi de gestion de revenus en 1999. Mais, celle-ci a par la suite été remise en cause par le Tchad, qui en la modifiant en décembre 2005, renonçait par la même occasion à ses obligations envers les bailleurs de fonds. Cette modification a donc provoqué des tensions avec la BM qui, dans un premier temps, a gelé ses revenus pétroliers mais finalement, a signé un protocole d'accord avec le gouvernement en Juillet 2006. Tout ceci nous amène donc, à nous demander dans quelle mesure ce pipeline contribuera au développement du Tchad?

Le travail suivant aura ainsi pour but de fournir des éléments de réponse. Il s'agira tout d'abord, de présenter le projet en général, ensuite d'analyser les conditions découlant des négociations entre les différents partenaires, enfin d'évaluer la gestion des ressources et leur impact sur l'économie tchadienne.

¹ **Exxon Mobil** corporation, compagnie américaine, est présent dans plus d'une centaine de pays, parmi eux l'Angola, le Nigéria et le Congo où il exploite des gisements off-shore. **Petronas**, compagnie malaisienne n'hésite pas à s'implanter dans des pays à risque comme le Soudan, présent dans une vingtaine de pays. **Chevron corporation**, groupe américain, a eu des démêlés avec la justice, le Nigeria ayant porté plainte pour violation de DH liées à l'exploitation pétrolière dans le pays.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

1. Présentation générale du projet pétrolier

1.1 Historique

Le pétrole tchadien est convoité depuis les années 1960, notamment avec les recherches infructueuses menées par deux groupes français au Nord du pays : le Bureau des Recherches pétrolières (de 1962 à 1965) et l'institution française de recherche, l'ORSTOM (de 1965 à 1967). En 1969, les recherches et travaux entrepris par le groupe américain *Continental Oil Company* (Conoco), qui avait obtenu l'aval du gouvernement de Ngarta Tombalbaye après le départ des compagnies françaises, se révèlent fructueux au sud du Tchad. Suite à cette découverte, la Conoco signe un contrat avec le gouvernement tchadien, qui stipule que le Tchad recevra 50% de bénéfices nets plus une royauté de 12.5% de la production.

Par la suite, la Conoco cède 50% de ses parts à la compagnie hollandaise Shell, 25% à Chevron et 12.5% à Esso, deux compagnies américaines. Il ne lui restera que 12.5% qu'elle va finalement céder à Esso, qui, en 1977 va acquérir 12.5% des parts de Shell. En prenant ces parts, la compagnie américaine se retrouve ainsi au même niveau que Shell, soit 37.5% chacun. La situation interne du pays s'aggravant, la Conoco se retire du projet et le Tchad s'enfonce dans la guerre civile. Un nouveau dirigeant Hissène Habré, arrivé par la voie des armes, s'empare du pouvoir. Il signe en 1988 une convention de recherches, d'exploitation et de transport des hydrocarbures avec Esso. Deux ans plus tard, le pays connaît à nouveau des troubles, avec l'arrivée d'Idriss Déby au pouvoir également par un coup d'État, cela n'empêche pas pour autant la poursuite des négociations entre les différentes parties. Tout de même, en 1992, c'est au tour de Chevron de quitter le consortium en vendant ses parts à la compagnie française Elf. Dans le nouveau partage : Exxon détiendra 40% de même que Shell, Elf se contentant de 20%. Le Tchad étant un pays enclavé, le Cameroun est choisi par les promoteurs pour acheminer le pétrole via la construction d'un oléoduc de 1070 km depuis Doba jusqu'à la région côtière Kribi.

A la même période, la Banque mondiale est sollicitée par Esso pour garantir le projet des risques politiques et soutenir financièrement les États camerounais et tchadien « afin de les permettre de prendre part au consortium pétrolier chargé du développement du projet »². Ainsi, en se joignant au projet, elle réussit à mobiliser une partie du montant (1.4 milliards USD) provenant de ses filiales, des agences de crédit à l'exportation et des banques privées (voir encadré 1).

Par ailleurs, les deux pays signent des accords avec le consortium et entre-eux pour la réalisation du pipeline. L'un des accords est une lettre d'intention concernant la réalisation de l'oléoduc « qui servira à l'évacuation du brut tchadien à travers le Cameroun »³. L'autre, à savoir le Protocole d'Accord, est signé en janvier 1994 entre les deux gouvernements et le groupe pétrolier qui « énoncent les principes directeurs à prendre en compte pour la réalisation du

² Ian Gary, **Rapport sous la direction de**, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS http://www.secoure-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

³ Béguéy Ramadji Angèle, *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Dans **Tchad et Cultures n°209-210 septembre 2002**.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

tronçon camerounais du système de transport des hydrocarbures par pipeline »⁴. Un autre accord bilatéral, est signé entre les deux États en février 1996 pour la réalisation du pipeline. L'accord est ratifié par la promulgation d'une loi en 1996. Cependant, en 1999, alléguant que les gisements de gaz et de pétrole angolais sont plus lucratifs, Shell et Elf se retirent du consortium. Exxon s'engage à trouver d'autres partenaires, ce qui est fait en 2000 avec la venue de la compagnie malaisienne Pétronas qui récupérera 35% des parts alors que le groupe américain Chevron Pétrolum obtiendra 25%. Le 6 juin 2000, le Conseil d'administration de la BM approuve le projet d'exportation « destiné à faire directement profiter les déshérités, les vulnérables et l'environnement de la manne pétrolière »⁵.

Le 18 octobre 2000 les travaux du pipeline commencent officiellement au Tchad. Deux jours plus tard, c'est le lancement officiel du côté camerounais à Kribi. En octobre 2003, le pipeline est inauguré officiellement par le président Déby en présence de 4 chefs d'État de la sous région ayant fait le déplacement : François Bozizé de la RCA, Sassou Nguesso du Congo, Al-Bashir du Soudan et Mamadou Tandja du Niger. Depuis juillet 2003, le pipeline est en service.

1.2 Présentation du Tchad et du Cameroun

1.2.1 Le Tchad

Situé en Afrique centrale, pays enclavé et vaste d'une superficie de 1.284.000 km², qui fait deux fois la France et trente fois la Suisse, le Tchad est un pays peuplé de 9,7 millions d'habitants en 2006. C'est aussi l'un des plus pauvres au monde. Son PIB par habitant est de 663 dollars en 2006. Sur l'indice de développement établi par le PNUD en 2005, il occupait le 170^{ème} rang. L'espérance de vie est en moyenne 44 ans seulement et le taux de la population alphabétisée n'est que de 26%⁶. Sur le plan économique, le Tchad est sous ajustement de la Banque mondiale et a atteint le point de décision des Pays Pauvres très endettés (PPTE) en mai 2001. En février 2005, le FMI a accordé au Tchad un montant de 38 millions USD pour le programme de Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC), mais celui-ci a été suspendu. « Des discussions sont toutefois en cours pour une reprise du programme »⁷.

De plus, avant le début de l'exploitation pétrolière, la balance des paiements tchadienne était déficitaire, mais depuis 2004 le déficit a été comblé (tableau 1). Politiquement, le pays est dirigé par Idriss Déby, depuis 1990, qui a fait réviser la constitution en 2005 et a adopté par référendum une nouvelle qui supprime la limitation du nombre de mandats présidentiels⁸.

⁴ Béguy Ramadji Angèle, *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Dans *Tchad et Cultures* n°209-210 septembre 2002.

⁵ Ibid.

⁶ UNDP, *Human Development Report 2007/2008. fighting climate change : human solidarity in a divided world*. En ligne http://hdr.undp.org/en/media/hdr_20072008_en_complete.pdf

⁷ Banque de France, *Zone franc. Rapport annuel 2006*. En ligne sur <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2006/tchad.pdf>

⁸ Ibid.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Tableau 1 : Balance des paiements du Tchad de 2000 à 2006

Années	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006 (estimations)
Balance commerciale	-40.2	-239.4	-904.7	-132.9	654.9	1160.2	1098.3

Sources : Banque de France, *Rapport annuel de la Zone franc 2006* En ligne sur <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2006/tchad.pdf>

1.2.2 Le Cameroun

Pays par lequel passe 90% de l'oléoduc, qui a une superficie de 475.442 km² et qui est plus peuplé que son voisin tchadien avec notamment une population de 16.3 millions d'habitants en 2006. Il est également parmi les plus pauvres avec un IDH le plaçant au 144^{ème} rang en 2005 et un PIB de 1139 USD en 2006. Tout comme le Tchad, l'espérance de vie est faible, à peine 46 ans, le taux de la population alphabétisée avoisine les 68% et le pays est sous ajustement de la BM. Contrairement au Tchad, il a atteint l'initiative des Pays Pauvres très endettés en Avril 2006 et a « été admis à l'Initiative d'annulation de la dette multilatérale (IADM). Un accord a été conclu avec les membres du Club de Paris en juin 2006 dans le cadre de la FRPC, d'un montant de 28 millions USD, approuvée par le FMI en octobre 2005 et couvrant la période 2005-2008 »⁹. En outre, si l'APD tchadienne recommence à peine d'augmenter celle du Cameroun est relativement moyenne (voir tableau 2).

Le Cameroun est un pays pétrolier dont les réserves déclinent, mais qui a l'opportunité avec l'oléoduc et la reconnaissance par la Cour Internationale de Justice (CIJ) en 2006 de sa souveraineté sur la péninsule de Bakassi, riches en gisements off-shore de pétrole qu'elle se disputait avec le Nigéria voisin, d'être encore pour quelques années parmi les pays producteurs. Le président Paul Biya est à la tête du pays depuis 1982 et comme son voisin, il a fait adopter une nouvelle constitution le 10 avril 2008 par l'assemblée nationale qui supprime la limitation du nombre de mandats présidentiels¹⁰.

⁹ Banque de France, *Tchad : Rapport annuel de la Zone franc en 2006*. En ligne sur <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2006/tchad.pdf>

¹⁰ RFI, *Cameroun : La constitution modifiée en catimini*. En ligne sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/100/article_64914.asp

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Tableau 2 : La dette et l'APD du Tchad et du Cameroun (en millions de dollars)

Années	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dette tchadienne	1.14	1.11	1.10	1.3	1.5	1.7	1.6	N.D
Dette camerounaise	9476	9277	8367	8762.3	9675.0	9069.8	7150.2	N.D
APD tchadienne	208.51	145.37	197.85	255.9	285.18	364.27	429.81	332.36
APD camerounaise	566.83	462.05	599.51	772.35	1055.97	962.86	659.08	3059.09

Sources : Banque de France, OCDE, BEAC

1.3 Le projet pétrolier en question

Carte 1 : Tracé de l'oléoduc de la région tchadienne Doba à la côte atlantique camerounaise Kribi



Le projet du pipeline Tchad-Cameroun constitue à ce jour le plus gros investissement du secteur privé en Afrique subsaharienne. La construction d'un oléoduc mesurant 1070 km, dont 170 km traversant le Tchad et 9000 km le Cameroun, permet l'acheminement du pétrole depuis les trois zones d'exploitation, Miandoum, Komé et Bolobo (carte 2), de la région de Doba, au sud du Tchad, jusqu'à la ville côtière camerounaise Kribi (carte 1). « La canalisation se prolonge de 12 km sous la mer jusqu'à un terminal marin flottant d'où les tankers sont chargés à destination du marché mondial »¹¹.

Les réserves pétrolières sont estimées à 920 millions de barils, soit 120 millions de tonnes de pétrole. La production destinée à l'exploitation est estimée à 250 000 barils/jours, soit près de

¹¹ Ian Gary, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS http://www.secours-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

11 à 12 millions de tonnes de pétrole, pour une durée de 35 ans. Ce qui fera du Tchad le 4^{ème} pays producteur de pétrole en Afrique sub-saharienne après le Nigeria (94 millions de tonnes/an), l'Angola (31 mt/an) et le Gabon (18 mt/an)¹².

La réalisation du pipeline a nécessité la réfection « et la réhabilitation de 1100 km de pistes, la pose d'un 'pipe' de 76 cm de diamètre, le forage de 300 puits sur le site de Doba, l'installation de 3 stations de pompage (...), et la mise en place d'un terminal de chargement en mer à proximité de Kribi »¹³. La mise en route de l'oléoduc a requis la construction d'autres infrastructures : un centre de contrôle des opérations, des logements, un aéroport, des routes, des stations de pompage, une centrale électrique¹⁴.

La compagnie américaine Esso, connu au Tchad sous le nom de "Esso Exploration-production" est à la tête du consortium et agit en tant qu'opérateur pour le développement des zones pétrolifères. Deux sociétés de transport pour l'oléoduc ont été spécialement créées pour l'occasion : la *Cameroon Oil Transportation Company, S.A.* (COTCO) et la *Tchad Oil transportation Company, S.A* (TOTCO). Dans la première société, le consortium détient de 80%, le Cameroun 8.5% et le Tchad 12.5% et dans la seconde, le Tchad détient 15% des parts et le consortium 85%.

¹² **RAPPORT D'INFORMATION TOME 1, le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental.** PAR Mme MARIE-HÉLÈNE AUBERT, et MM. PIERRE BRANA et ROLAND BLUM, Rapporteurs. En ligne le 1 avril 08 <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-info/i1859-01.asp>

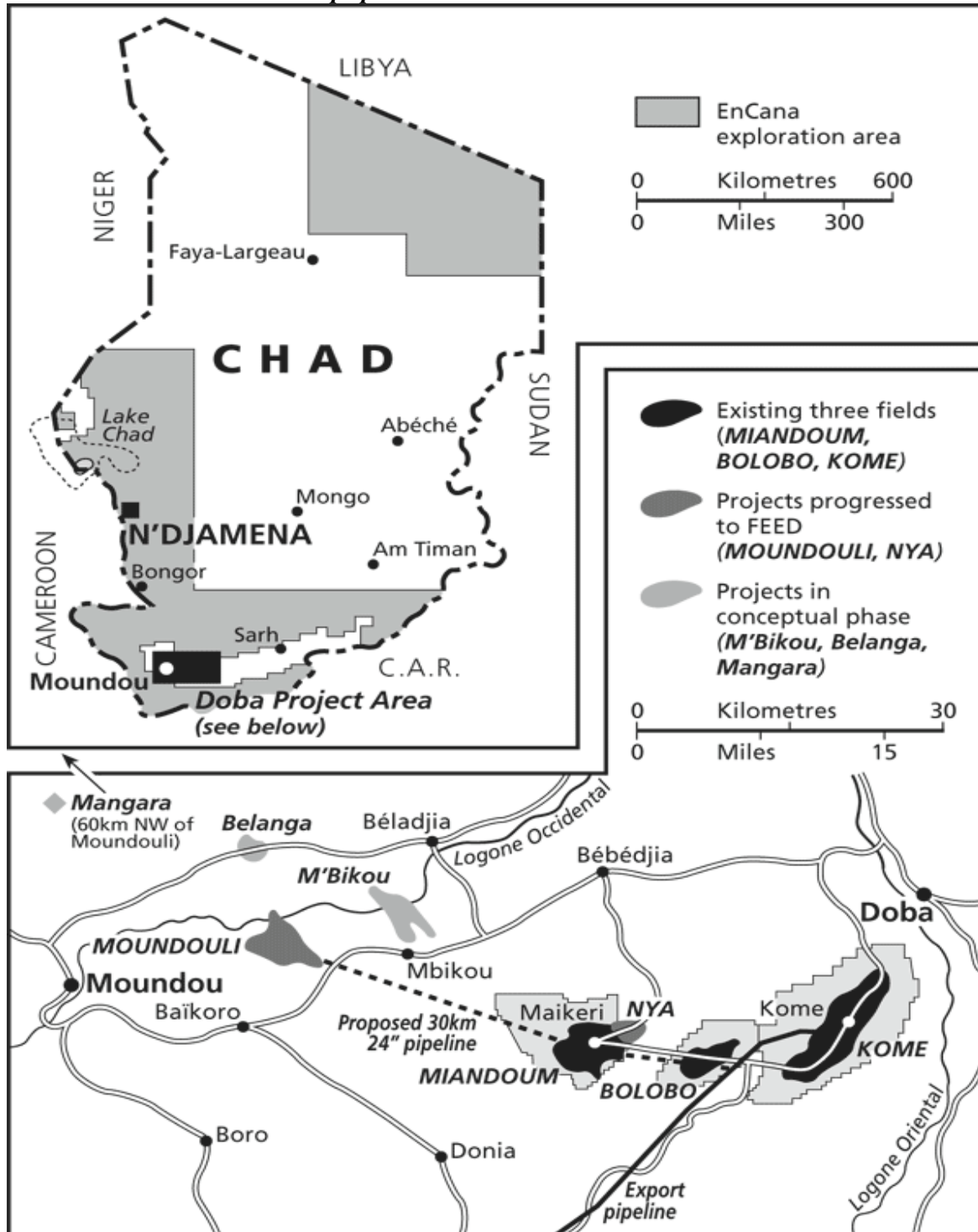
¹³ **Les « Dossiers noirs » de la politique africaine de la France Numéro 13, Projet pétrolier Tchad-cameroun : Des pipés sur le pipe-line.** Agir ici et Survie. Éditions l'Harmattan, 1999.

¹⁴ **Tchad et Cultures, Naygotimti Bambé** dans *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement.* Spécial numéro double *T&C n°209-210 septembre 2002.*

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Carte 2 : Concessions et champs pétroliers du Tchad



Sources : Africa-Energy. En ligne sur http://www.africaenergy.com/map_library/central/chad/chad_exploration_production04.html

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

1.3.1 Répartition des coûts du projet par les acteurs

Encadré 1

Acteurs financiers du projet de développement du pipeline Tchad – Cameroun

L'implication du Groupe de la Banque mondiale (GBM) dans le projet pipeline a permis d'attirer des fonds d'autres prêteurs dans ce projet dont le coût total s'élève à 4.2 milliards de dollars.

Les sources de financement en millions de dollars se répartissent comme suit :

Le GBM :

- Prêt de la BIRD au Tchad et au Cameroun 92.9
- Prêt SFI 200

La Banque européenne d'investissement (BEI) 41.5

Agences de crédit à l'exportation

- Banque U.S. EXIM 200
- COFACE (France) 200
- Banque africaine d'import-export 500

- Le Consortium qui finance plus de la moitié du projet assume entièrement le coût de développement des champs pétroliers et 33% des équipements d'exportation.

Autres sources de financement

- ABN-Amro
- Crédit Agricole Indosuez

Sources : GBM, Agences de crédit à l'exportation, Environmental Defense, Petroleum Economist..., in CRS, *Le pétrole tchadien : miracle ou mirage?* Décembre 2004

L'ensemble des investissements à l'origine a été estimé à 3,7 milliards de dollars. Cependant, en 2004 lors d'une conférence ExxonMobil l'a chiffré à 4,2 milliards de dollars. Étant donné que nous n'avons pas la répartition avec cette somme, nous n'utiliserons que la première estimation (encadré 1).

Ainsi, sur les 3,7 milliards de dollars, 1,5 milliards financé entièrement par le consortium a servi pour la partie amont, les 2,2 milliards US alloués à la partie aval et financés par le conglomérat et les deux États ont servi pour les deux joint-ventures. La BM a accordé des prêts via la BIRD aux gouvernements camerounais et tchadien (encadré 1). La SFI, branche de la BM pour le financement par le secteur privé a alloué un prêt direct de 100 millions au consortium et un autre prêt syndiqué de 100 millions.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

1.3.2 Participation réelle du Groupe de la Banque mondiale dans le projet pipeline Tchad-Cameroun

Si l'on prend en compte les prêts aux secteurs publics et privés, il ressort que le GBM a financé le projet pipeline à plus de 300 millions de dollars. En effet, la Banque Internationale pour le Reconstruction et le développement (BIRD), filiale de la BM qui s'occupe d'accorder des prêts à taux commercial, a fourni des prêts aux gouvernements tchadien et camerounais pour leur permettre de participer au financement de l'oléoduc. L'Association International pour le développement (AID) a offert trois prêts à taux réduit au Cameroun et au Tchad afin de renforcer leurs capacités constitutionnelles, juridiques et réglementaires avant le début de la production pétrolière. Quant à la Société Financière internationale (SFI), elle a accordé un prêt direct au groupe pétrolier et des prêts syndiqués provenant du secteur financier privé.

Encadré 2

Détails de la répartition des finances du GBM en millions de dollars

Prêts BIRD

- Au Tchad 39.5
- Au Cameroun 53.4

Prêts AID

- Tchad : projet de gestion de l'économie à l'ère pétrolière 17.5
- Tchad : projet de renforcement des capacités de gestion du secteur pétrolier 23.7
- Cameroun : projet de renforcement des capacités de gestion de l'environnement dans le secteur privé 5.77

Prêts SFI

- Prêt A au groupe pétrolier 100
(85.5 millions de dollars à COTCO et 14.5 millions à TOTCO)
- Prêt B (prêt syndiqué de plus de 100 millions \$ pour financements additionnels à TOTCO/COTCO)

Financements additionnels AID proposés

- Tchad : projet pour renforcer les capacités de gestion du secteur pétrolier 11.5
- Tchad : projet de gestion de l'économie à l'ère pétrolière 8.5

Total : 259.87

Sources : **Ian Gary**, *Le pétrole tchadien : miracle ou mirage? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne

http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

1.3.3 Position des acteurs financiers publique et parapublique dans les projets pétroliers

La Banque mondiale

Le rôle de la Banque mondiale dans le jeu pétrolier africain est central « dans la mesure où son statut prévoit que ses prêts doivent avoir des conséquences clairement positives sur la lutte contre la pauvreté »¹⁵. Le groupe se compose de la BIRD, l'Association Internationale pour le Développement (AID), la Société Financière Internationale (SFI), l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI) et le Centre International pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI).

La BIRD offre des prêts assortis à des taux proches de ceux pratiqués par les marchés, alors que les crédits fournis par l'AID sont affectés aux pays les plus pauvres à des taux préférentiels¹⁶. Le GBM « finance directement les projets pétroliers, offre une assurance contre les risques politiques ainsi que d'autres garanties, et encourage l'évolution de l'environnement politique et légal des pays pour les rendre plus attractifs aux investisseurs étrangers »¹⁷. La participation de la BM dans un projet extractif est ainsi très importante parce que le groupe sert de garantie morale aux banques commerciales et aux investisseurs voulant s'engager dans ce genre de projet.

De plus, les projets pétroliers ou miniers sont encore plus attractifs pour les Institutions Financières Internationales (IFI) puisqu'ils sont aussi rentables et « ils représentent les prêts les plus rentables du portefeuille de la SFI »¹⁸. Ainsi, pour les IFI ces projets aident les gouvernements d'une part, à accroître leurs revenus, d'autre part, ils les permettent de rembourser leur dette extérieure¹⁹. De même, l'implication de la BM est parfois, comme dans le cas du Tchad, une condition préalable pour le début des projets pétroliers « elle permet à la fois de minimiser le risque politique du projet et d'ouvrir la porte aux autres sources de financements, publiques ou privées. Les bénéfices associés aux projets tels qu'ils sont pris en compte par le GBM sont en général limités aux revenus additionnels revenant aux gouvernements locaux »²⁰. Cependant, dans la plupart des cas, ces revenus peinent à se transformer en ressources publiques et encore moins à améliorer les conditions de vie des plus pauvres. Mais cela n'empêche pas la BM de continuer « à financer des projets pétroliers dans des pays africains dont la transparence dans la gestion des revenus reste à prouver »²¹.

La Société Financière Internationale (SFI)

La SFI, une des filiales de la BM qui a sa propre structure juridique et financière et dont la mission est de « favoriser le développement économique dans les pays en développement par

¹⁵ Ian Gary, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.secours-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Ibid.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Ibid.

²⁰ Ibid.

²¹ Ibid.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

l'octroi de prêts ou de prise de participation »²² a accordé des investissements pour financer le projet pétrolier tchadien (encadré 2). Elle constitue une importante « source de financement multilatéral ou bilatéral pour le secteur privé en Afrique, et notamment pour les projets d'industrie pétrolière »²³. En 2001, par exemple, elle a investi environ 40 % des 840 millions \$ dans l'amont pétrolier, pour les projets de pétrole et de gaz en Afrique subsaharienne, principalement off-shore. L'institution dispose aussi de près des deux tiers de l'ensemble des investissements dans le secteur extractif et 10% du nombre total des projets dans les pays à faible revenu (PFR) qualifiés de *Low-Income Countries Under Stress* (LICUS) d'après la typologie de la BM²⁴.

Les Agences de crédit à l'exportation (ACE)

Ce sont des institutions étatiques ou paraétatiques qui « existent dans les pays industrialisés »²⁵. Elles ont pour fonction première de favoriser les exportations en direction des marchés à risque, comme ceux des PeD qui sont « politiquement instables et potentiellement insolubles »²⁶. Les fonds publics servent de garanties aux bénéficiaires du secteur privé. Elles ont également pour caractéristique de n'avoir aucune exigence, concernant les conséquences pour le développement ou environnementale, pour les projets qui reçoivent leurs investissements. Ce qui n'est pas le cas de la BM, qui, malgré certains services similaires à celles offerts par les ACE, pose souvent des conditions sociales ou environnementales pour ses prêts²⁷.

1.4 Avantages résultant de la construction du pipeline pour le Tchad?

La production pétrolière de Doba regroupe environ 1 milliard de barils, elle a atteint son taux de 250 000 barils/jours en 2004, tel que prévu par les documents du consortium. Ces mêmes documents prévoyaient aussi que la production allait commencer progressivement à baisser jusqu'à 150 000 b/j vers la sixième année et à 100 000 b/j dès la dixième. Toutefois « cette prévision peut maintenant changer en fonction de la production des champs satellites et de nouvelles découvertes possibles, puisque ExxonMobil souhaite ardemment maintenir l'oléoduc plein le plus longtemps possible »²⁸.

Par ailleurs, en se basant sur les estimations originelles de la BM sur un prix du baril à 15\$, il est prévu que l'État tchadien gagne plus de 2.5 milliards de dollars de revenus sur la durée

²² **Tchad et Cultures, Naygotimti Bambé** dans *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Spécial numéro double *T&C* n°209-210 septembre 2002.

²³ **Ian Gary**, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.secoure-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

²⁶ Ibid.

²⁷ **Naygotimti Bambé** dans *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Spécial numéro double *Tchad et Culture* n°209-210 septembre 2002.

²⁸ **Ian Gary**, *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

de production²⁹, soit 80 millions par an. Des estimations récentes suite à la découverte de nouveaux champs pétroliers et l'octroi de nouveaux permis aux compagnies canadiennes Encana et Energem et aux compagnies chinoises et taiwanaises, font état des sommes plus importantes pour le Tchad, environ 3.84 milliards de dollars voire même 5 à 6 milliards sur toute la durée du projet. Ces recettes pétrolières vont doubler les recettes budgétaires tchadiennes, qui en 2001 n'étaient que de 300 millions de dollars. Pour les quinze prochaines années on prévoit 80% des bénéfices du projet. À cela s'ajoute d'autres sources de revenus « combinées afin d'établir ce que l'on désigne généralement sous le nom de la « prise » du gouvernement sur le projet pétrolier, par rapport aux bénéfices retirés par la compagnie pétrolière »³⁰. Il s'agit des bonus de signature, des revenus directs (les redevances et les dividendes de la participation du Tchad dans TOTCO et COTCO) et des revenus indirects (l'impôt sur le revenu et autres taxes sur le consortium pétrolier et les droits de douane).

Les bonus de signature sont directement payés « aux gouvernements hôtes lors de la signature de contrats pour une nouvelle concession, et sont versés sans égard à la découverte éventuelle de pétrole »³¹. Le Tchad a perçu 25 millions USD en 2000 (somme dépensée ensuite pour l'armement) et deux versements de 15 millions en décembre 2003 et mars 2004 pour un nouvel accord d'exploration avec le consortium ExxonMobil. Pour les revenus directs et indirects, le Tchad a commencé à percevoir les fonds pour les premiers dès le début de l'exploitation pétrolière, mais pour les seconds, les revenus n'ont commencé à s'accumuler que depuis 2007. Cela représente une perte considérable de revenu pour le gouvernement du Tchad, puisque ces exonérations fiscales ont le but d'attirer le plus d'investissement. Or, de telles mesures encouragent plutôt les entreprises à extraire le plus de quantités possibles de pétrole au cours de ce « congé fiscal », ce qui les procurent des gains exceptionnels.

Cependant, des désaccords persistent entre le consortium et le gouvernement tchadien à propos du calcul des revenus portant sur la décote du brut de Doba (tableau 2). En effet, du fait de sa qualité inférieure et de sa viscosité élevée qui oblige qu'il soit chauffé avant d'être acheminé par l'oléoduc, le pétrole de Doba subit une décote d'environ 10 à 15\$ le baril par rapport au prix de référence du Brent, le pétrole brut de la Mer du Nord. Cette qualité inférieure nécessite plus de traitements et pénalise ainsi le pétrole tchadien en période de prix élevés lorsque la demande de qualité est la plus forte. Par exemple, en 2004 le prix du baril de pétrole de Doba se situait entre 30 et 37 \$ par rapport à celui du Nigéria qui était de 50 \$. La plupart du brut de Doba est écoulée pour raffinage en Amérique du Nord et en Asie.

²⁹ Ian Gary, *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

³⁰ Ibid.

³¹ Ibid.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Tableau 3 : Données sur le secteur pétrolier tchadien

Années	2003	2004	2005	2006
Production (en millions de barils)	12.3	63.0	62.9	60.3
Vente à la raffinerie (en millions de tonnes)	0.0	0.0	0.0	0.0
Exportation (en millions de barils)	8.6	61.3	63.3	60.3
Prix du baril (en dollar)	28.9	37.8	53.4	66.5
Décote moyenne du pétrole tchadien en \$	1.4	9.4	11.8	11.0

Sources : BEAC <http://www.beac.int/index.html>

2. Les conditions

Des documents juridiques relient les compagnies pétrolières à l'État tchadien : les conventions TOTCO et COTCO pour la partie aval et la convention de recherche, d'exploitation et de transport des hydrocarbures pour la partie amont. Les deux premières établissent les modalités de gestion de l'oléoduc concernant entre autres, la redevance, la fiscalité et le droit applicable, et le règlement des litiges entre les parties³². La troisième, datant de 1988 et révisée en mars 1997, fixe les règles relatives à l'exploitation, les royalties et les dispositions fiscales³³. Une autre convention a également été signée en 2004 entre ExxonMobil et le gouvernement tchadien. Ce qui ressort le plus de ces conventions, c'est d'abord leur manque de transparence et pourtant les concepteurs du projet ont toujours vanté cet aspect.

La convention de recherche, d'exploitation et de transport des hydrocarbures de 1988, fournit au Tchad un taux de redevances de 12,5%. Il faut dire que le Tchad, par rapport aux autres producteurs de pétrole africain, « emploie un système de contrat de concession et non un système de partage de la production. C'est-à-dire que plutôt que de partager la production, le Tchad tire ses revenus des redevances et permet au consortium pétrolier de vendre la production sur le marché international. Le taux de redevances et la « prise » du Tchad sur son pétrole sont

³² FIDH, **Mission d'enquête internationale**, *Tchad-cameroun : pour qui le pétrole coulera-t-il?* En ligne le 30 mars 2008 <http://www.fidh.org/afriq/rapport/2000pdf/fr/petchcam.pdf>

³³ Nous précisons que nous n'avons pas pu avoir accès aux différentes conventions, nous avons repris quelques articles trouvés dans certains documents.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

également inférieurs à ceux de beaucoup d'autres pays producteurs de pétrole africains »³⁴. Pour les observateurs, cela est à mettre sous le compte de certains facteurs : le degré élevé du risque politique au Tchad et au Cameroun, la qualité inférieure du brut de Doba, l'enclavement du Tchad, la construction rapide de l'oléoduc, dont les travaux ont pris fin 6 mois avant la date prévue, l'inexpérience tchadienne dans les négociations avec le consortium, le déséquilibre financier nettement en défaveur du Tchad et le désir du gouvernement de vouloir contrôler entièrement le dossier pétrole.

De plus, à la lecture de certains articles, les aspects suivants sont ressortis: des exonérations fiscales considérables accordées au consortium (Article 23.4 et ses alinéas, article 34), l'impression que le gouvernement tchadien subventionne le groupe pétrolier (l'article 24) qui a également la permission dans l'article 3, d'abîmer des infrastructures déjà en place. L'ignorance de l'Assemblée nationale est aussi à souligner, notamment par le vote du protocole d'accord qui permet au consortium d'avoir recours aux sociétés d'assurance étrangères (Article 4.4 de l'avenant numéro 2) et qui viole l'article 308 du Code CIMA* « issu d'un traité international entre les 14 États de la zone franc et entré en vigueur depuis 1995 »³⁵.

Encadré 3

Quelques articles des conventions de 1988 et 1997

L'article 23.4 qui a fait l'objet d'une modification (avenant N° 2 en mars 1997) permettant aux pétrolières « de porter débit du compte d'exploitation générale et du compte des pertes et profits »³⁶, l'ensemble des dépenses encourues depuis la concession du permis datant de 1969 ainsi que celles de prospection au sein de la région des trois champs. Seules les dépenses à l'extérieur de Doba sont limitées. Il est écrit à cet effet « la déduction de ces dépenses sera plafonnée de toute année fiscale de telle sorte que l'impôt sur les bénéfices des trois sociétés provenant des opérations des Trois champs ne soit pas réduit à un niveau inférieur à 70% de la valeur qu'aurait l'impôt si ces dépenses d'exploitation n'étaient pas déduites »³⁷.

L'article 23.6 concerne le crédit d'investissement égal à 38% de l'ensemble des frais d'investissement et de développement dans les zones pétrolières de Doba et dont la limite ne doit pas excéder 600 millions de dollars courant, mais qui peut remis d'une année à l'autre si on n'en fait pas usage³⁸. Il comporte également un codicille portant sur

³⁴ Ian Gary, *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

³⁵ Tchad et Cultures, Naygotimti Bambé dans *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Spécial numéro double *T&C n°209-210 septembre 2002*.

* L'article 308 du code CIMA ne permet pas de « souscrire une assurance directe d'un risque concernant une personne, un bien ou d'une responsabilité située sur le territoire d'un État membre auprès d'une entreprise étrangère ». FIDH, *Mission d'enquête internationale*, op.cit.2000

³⁶ Dionko Maoundoé, *Conventions : un projet mal négocié*. Dans *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Tchad et Cultures. Spécial numéro double *T&C n°209-210 septembre 2002*.

³⁷ FIDH, *Mission d'enquête internationale*, *Tchad-cameroun : pour qui le pétrole coulera t-il?* En ligne le 30 mars 2008 <http://www.fidh.org/afriq/rapport/2000pdf/fr/petchcam.pdf>

³⁸ Ibid.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

les bénéfiques imposables. Il est écrit que « si les bénéfiques imposables d'un membre du consortium sont positifs après prise en compte du report de pertes disponibles (conformément à l'article 1.6.2. de l'annexe III) et avant déduction du crédit d'investissement, le crédit d'investissement disponible pour ce membre du consortium est déduit jusqu'à ce que le montant des bénéfiques imposables soit réduit à zéro le cas échéant »³⁹.

L'Article 24 mentionne qu'à « l'exception de la redevance sur la production et de l'impôt direct sur les bénéfiques, le consortium, ses actionnaires et les Sociétés Affiliées sont exonérés de tout autre impôt direct sur le revenu (...), les bénéfiques et les distributions de bénéfiques, et de toute taxe, droit, impôt ou contribution de quelque nature que ce soit. (...) l'exonération ci-dessus est également applicable sur tout transferts de fonds... »⁴⁰.

La clause de stabilité de **l'article 34** dispose que « pendant la durée des validités des présentes, l'État assure qu'il ne sera pas fait application au consortium, sans l'accord préalable des parties, d'actes gouvernementaux à venir ayant pour effet dûment établi d'aggraver (...) les obligations et charges imposées par les dispositions de la présente convention, ou ayant pour effet de porter atteintes aux droits et aux avantages économiques du consortium ou de ses actionnaires... »⁴¹.

Alinéas 1.a de **l'article 3** établit que le groupe pétrolier peut faire usage des installations publiques nécessaires aux opérations pétrolières, ainsi que des « aéroports, routes, puits d'eau, chantiers et autres installations similaires moyennant le paiement des redevances normalement imposées par une telle utilisation »⁴².

Article 4.4 de l'avenant numéro 2 stipule : « Afin de permettre un règlement dans les meilleurs délais et conditions des sinistres dont auraient souffert des personnes physiques ou morales sur le territoire de la République du Tchad à l'occasion de la mise en œuvre des opérations décrites dans le présent protocole d'accord, les compagnies d'assurance choisies par le consortium, ses sociétés affiliées et les contractants désigneront une compagnie d'assurance locale comme mandataire, à moins que ces compagnies d'assurance ne décident d'ouvrir une antenne sur le territoire du Tchad aux fins de remplir la même mission de garder le contrat entre les dites compagnies d'assurance, l'assuré au Tchad, la victime du sinistre et, éventuellement, sa compagnie d'assurance »⁴³.

Sources : *Tchad et Culture*, FIDH

³⁹ FIDH, *Mission d'enquête internationale, Tchad-cameroun : pour qui le pétrole coulera-t-il?* En ligne le 12 avril 2008 <http://www.fidh.org/afriq/rapport/2000pdf/fr/patchcam.pdf>

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Ibid.

⁴² Ibid.

⁴³ **Dionko Maoundoé**, « Conventions : un projet mal négocié ». Dans *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Tchad et Cultures. Spécial numéro double *T&C n°209-210 septembre 2002*.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

La nouvelle convention négociée et signée en mai 2004 à Paris concernant les activités d'exploration, de production et de transport d'ExxonMobil, entre le Tchad et la compagnie américaine, révèle, une fois de plus, les limites de négociations de ce gouvernement. Dans le nouveau contrat il est prévu des redevances de 14,5 pour cent, une maigre augmentation de 2% par rapport à la convention d'origine : l'article 18.5 fait état d'un taux de redevances s'appliquant pendant toute la période de validité de 35 ans du contrat⁴⁴. En effet, « le gouvernement s'est lui-même embourbé dans les négociations (...) quand un ex-fonctionnaire a signé le Protocole, qui censément verrouillait des dispositions clés de la convention 1988, empêchant le gouvernement d'augmenter les impôts, les droits ou autres mesures en sa faveur »⁴⁵. *Energy Compass* à Londres, mentionne que par la suite, « le gouvernement a apparemment essayé d'écarter l'entente en invoquant l'argument que le ministre inexpérimenté avait agi sans avis d'expert et que le document était illégal en vertu de la loi tchadienne »⁴⁶. Mais, malgré l'aide juridique de 1.6 millions de dollars, accordée par la BM, le gouvernement tchadien n'a pu obtenir que l'infime bonification évoquée précédemment.

2.1 Gestion des ressources pétrolières

La BM n'est pas à sa première participation dans un projet de pipeline (Bolivie-Argentine en 1973, Tunisie en 1983, Bolivie-Bésil en 1997), maintes fois critiquée et suite aux pressions de la société civile, elle a innové cette fois en exigeant « comme condition préalable à son appui financier au projet que soient adoptées un certain nombre de mesures qui font la réputation du projet aujourd'hui »⁴⁷. Il s'agit de l'adoption par le Tchad d'un plan de gestion de revenus, s'inspirant du modèle norvégien et unique en Afrique, voté dans le cadre de la loi sur la gestion des revenus pétroliers en 1999, une garantie que les revenus pétroliers serviront au développement du Tchad. Mais celle-ci a été remise en cause par le Tchad qui a procédé à des modifications en décembre 2005, ce qui a provoqué une crise avec la Banque mondiale qui a finalement abouti à la signature d'un protocole d'accord en Juillet 2006. Un comité conjoint de surveillance des revenus pétroliers (CCSRP) comprenant des représentants de la société civile et du gouvernement a été mis en place. Divers organismes de surveillance indépendants chargés de suivre la mise en oeuvre du projet et ses effets sur la population locale ont également été créés. Pour finir, la BM a exigé du consortium qu'il se conforme aux directives opérationnelles concernant le respect de l'environnement, la consultation des populations et leur indemnisation.

⁴⁴ Ian Gary, *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

⁴⁵ Ibid.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Encadré 4

Dispositions importantes de la loi 001 de 1999

- Division des ressources directes en redevances et en dividendes déposés dans un compte séquestre offshore.
- 10% des revenus pétroliers ont été alloués pour la constitution d'un fonds de génération future et placés dans un compte séquestre off-shore à la Citibank, en vue d'être utilisé par le Tchad pour faire face à ses besoins une fois les ressources pétrolières épuisées.
- 90% sont répartis de la manière suivante : 72% destinés aux financements des secteurs prioritaires (Santé, Éducation, Développement rural, Infrastructures, etc.), 4.5% affectés aux projets communautaires de la région de Doba et 13.5% consacrés aux dépenses courantes de fonctionnement de l'État.
- Mise en place par la BM d'un Collège de contrôle de surveillance des revenus pétroliers (CCRSP), composé de 9 membres, qui doit veiller à la transparence des projets financés par les revenus pétroliers.

A la différence du Tchad, la BM n'a pas imposé de plan de gestion des revenus au Cameroun, sans doute parce que, les enjeux financiers dans ce cas ci restent modestes. « En valeur nominale et selon l'hypothèse moyenne de la Banque mondiale, les revenus sur les 35 années de production représenteront, déduction faite de 148 millions de dollars au titre de l'endettement et des coûts additionnels, près de 400 millions de dollars. Une moyenne de 14 millions de dollars par an, soit 0,16 % du PNB actuel, ou encore 2,2 % du service de la dette »⁴⁸. Étant donné les retombées financières pour le Tchad et sa gestion désastreuse des derniers publics, la loi sur la gestion de revenus constitue un pas dans la bonne direction. Cependant, même si elle semble louable sur le papier, il n'en reste pas moins qu'elle comporte de nombreuses faiblesses.

La loi sur la gestion des revenus de 1999

En premier lieu, elle ne se borne qu'à la gestion des ressources de Doba et ne s'étend pas aux nouveaux champs pétroliers de Salamat, Dosséo, Moundouli, Nya, etc. Ce qui représente des conséquences pour l'ensemble puisque « de très importants revenus risquent de sortir du cadre de ce système de gestion »⁴⁹. Ensuite, le taux de 4.5% destiné à la région productrice Doba pourrait s'avérer insuffisant et il peut être modifié ou supprimé par décret présidentiel après 5 ans, c'est-à-dire lorsque le Tchad commencera réellement à bénéficier des revenus pétroliers. La loi reste

⁴⁸ FIDH, *Mission d'enquête internationale, Tchad-cameroun : pour qui le pétrole coulera-t-il?* En ligne le 12 avril 2008 <http://www.fidh.org/afriq/rapport/2000pdf/fr/petchcam.pdf>

⁴⁹ Ian Gary, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.secoure-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

imprécise sur les dépenses régionales et les secteurs prioritaires. Curieusement, l'appareil judiciaire n'est pas inclus dans la liste des projets prioritaires. Pour finir, excepté le Fonds des générations futures (FGF) déjà difficile à gérer même par la Norvège qui l'a mis en place, la loi ne mentionne aucun fonds de stérilisation ni de stabilisation pétrolière pourtant nécessaire pour amortir l'impact des changements de prix pour un pays nouvellement dépendant du pétrole.

Le CCRSP

Pour certaines organisations, la création de ce Collège est une mesure visant à protéger la participation de la BM. Sa mission est « de vérifier la conformité de l'action du Gouvernement avec la loi de gestion des revenus et d'autoriser le déboursement des fonds depuis les comptes spéciaux »⁵⁰. Mis en place précipitamment suite au scandale des achats d'armes par le gouvernement avec une partie des 25 millions de dollars du bonus pétrolier, le Collège a quand même prouvé son efficacité en gelant le « versement d'un milliard de FCFA pour un contrat d'urgence de graines de céréales octroyé sans mise en concurrence (...) et approuvé six projets qui seront financés par le reliquat du bonus de signature »⁵¹. Cependant, il « opère avec un mandat flou et des procédures opérationnelles mal définies »⁵², son contrôle ne s'arrêtant qu'aux ressources de Doba. Le peu de moyens financiers dont il dispose l'empêche d'être efficace.

Les autres mécanismes de surveillance

D'autres mesures ont également été mises en place par la Banque, notamment le Groupe Externe de Suivi de la Conformité (GESC) chargé de surveiller « la conformité des actions des compagnies pétrolières au plan de gestion de l'environnement »⁵³. Cependant, le fait que le cabinet de conseil du groupe soit rémunéré par le consortium soulève des doutes sur l'impartialité de son action. Le Groupe International Consultatif (GIC), indépendant de la Banque, est responsable de la surveillance du déroulement du projet et du respect par l'institution bancaire, les gouvernements nationaux et du groupe pétrolier, des normes sociales et environnementales. Mais son rôle étant consultatif, il n'y a aucune obligation de respecter ses recommandations. Grâce aux fortes pressions de la société civile, la Banque a fait quelques efforts qui, malgré tout, restent insuffisants. En effet, elle a exigé du consortium le retraçage de l'oléoduc, la création de deux réserves naturelles au Cameroun (Campo-Ma'an et Mbam-Djerem) et la réfection d'un plan de compensation et d'un plan social et environnemental plus ambitieux que le premier qui comportait de nombreuses lacunes.

⁵⁰ Ian Gary, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.secoures-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

⁵³ Ibid.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

2.2 Remise en cause de la loi sur la gestion des revenus pétroliers

Fin 2005, invoquant la tension de la trésorerie du pays et l'incompréhension supposée des tchadiens sur l'épargne pour les générations futures alors que leurs besoins actuels restaient insatisfaits, le gouvernement tchadien décida unilatéralement de modifier la loi sur la gestion des revenus pétroliers. Ce qui provoqua des tensions avec la BM qui suspendit les fonds du Tchad se trouvant à la Citibank. Car, elle estimait que non seulement, ces modifications violaient « les accords dont la base était le programme de gestion de revenus pétroliers (...) et affaibliss[ai]ent sensiblement le programme orienté vers la réduction de la pauvreté »⁵⁴, mais également que le Tchad renonçait à ses obligations envers les bailleurs de fonds.

Les modifications du Tchad prévoyait de supprimer les fonds des générations futures et de les transférer dans une ou plusieurs institutions bancaires tchadiennes, de rajouter les secteurs de l'énergie et du pétrole, la justice, l'administration territoriale et la sécurité dans la liste prioritaire, d'augmenter la part de dividendes et des redevances non contrôlée de 13.5% à 30 %, et finalement d'allouer 5 % des redevances à la région de Doba.

Cependant, loin de nier la profonde crise de gouvernance que traverse le Tchad depuis des années et encore moins d'idéaliser le régime en place, on peut aussi interpréter les modifications de la loi différemment.

Tout d'abord, dans un pays comme le Tchad où la pauvreté est importante, la mise en place d'un fonds des générations futures est difficile à justifier surtout quand les besoins des populations actuelles ne sont pas satisfaits. En plus, l'exploitation de nouveaux sites à Nya, Moundouli (2006) et Maikeri (2007) « promettent d'allonger la durée d'exploitation au-delà des 30 années initialement prévues »⁵⁵.

Ensuite, un autre aspect de la loi, notamment sa rigidité, a été remis en cause, car elle contribuait à mettre le gouvernement dans une situation inconfortable. « Ainsi, en 2004-2005, on observait à la fois des arriérés de salaire dans la fonction publique et en même temps une incapacité à dépenser ce qui était prévu en matière de recettes pétrolières »⁵⁶. Ce problème résulte de la répartition initiale des revenus, puisque les 80% des recettes pétrolières devant servir aux dépenses additionnelles dans les domaines prioritaires était impossible à utiliser « pour un problème de trésorerie passager (en l'occurrence, la suspension de l'assistance du FMI en 2004, qui provoquait l'arrêt de l'aide budgétaire des autres bailleurs...) ou pour subventionner la filière cotonnière »⁵⁷.

De même, le contexte extrêmement difficile de la période de la fin des travaux de construction, l'approche des élections et les attaques incessantes des rebelles, dont une colonne

⁵⁴ **Banque Mondiale**, *Projet Tchad-Cameroun d'exploitation pétrolière et d'oléoduc*. En ligne http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/EXTAFRREGINIINFRE/EXTAFRCHAPIPIINFRE/0..contentMDK:20788028~menuPK:1782663~pagePK:64168445~piPK:64168309~theSitePK:1782605_00.html

⁵⁵ **Géraud Magrain**. « Tchad, le modèle contrarié ». Dans, *Compétition pétrolière et développement en Afrique : quels enjeux pour l'Europe et les États-unis ?* Dans GBF. En ligne sur http://www.gbf.net/docs/20060630_Magrin.pdf

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ **Géraud Magrain**. « Tchad, le modèle contrarié ». Dans, *Compétition pétrolière et développement en Afrique : quels enjeux pour l'Europe et les États-unis ?* Dans GBF. En ligne sur http://www.gbf.net/docs/20060630_Magrin.pdf

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

provenant du Soudan s'était arrêtée aux portes de NDjaména à la mi-avril 2006, rendaient ces mesures difficilement applicables.

Finalement, après la mise en place des programmes d'ajustement structurels (PAS) dont l'objectif concernant la réduction du rôle de l'État et portant « sur tous les aspects des politiques monétaires et de taux de change, sur la réforme du marché financier (notamment l'ouverture du compte de capital), la privatisation, la déréglementation, ainsi que le commerce et la libéralisation de l'IED »⁵⁸ s'est soldé par de nombreux échecs laisse penser que le projet pétrolier tchadien semble s'inscrire dans la logique de mise sous tutelle de la gouvernance des pays faibles. Il n'est donc pas surprenant « que la double asymétrie créée par une relation du faible [Tchad] aux forts (consortium et Banque mondiale) et l'importation de modèles de gouvernement (de Norvège) suscite des réactions »⁵⁹.

Pour ce qui est de la sortie de crise entre la Banque mondiale et le Tchad, elle a finalement trouvé une issue le 13 juillet 2006 avec la signature d'un Protocole d'Accord qui prévoit :

- D'affecter 70% du budget général du Tchad en 2007 aux secteurs prioritaires incluant désormais la Justice.
- Que le Tchad prépare un Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT) pour les dépenses budgétaires annuelles dont les surplus seront déposés dans un fonds de stabilisation pour un usage futur.
- Que le Tchad prépare, au courant de l'année 2007 un nouveau Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté (DSRP), en collaborant étroitement avec les experts nationaux et internationaux, qui sera voté dans le cadre d'une loi pour permettre de déterminer les futures priorités du Tchad et de servir à la mise en place d'un nouveau programme de gestion de revenus pétroliers (PGRP).
- Que le gouvernement renforce le Collège afin de garantir une vérification efficace, la confiance du public et l'exécution transparente des projets financés par les fonds pétroliers.
- Que le gouvernement tchadien suive en collaboration avec les bailleurs de fonds des étapes à court et à moyen terme « pour renforcer la gestion du budget dans un plan global pour la modernisation des finances publiques. Ces étapes incluent la publication trimestrielle des données sur l'exécution de budget et des audits réguliers des contrats des marchés publics »⁶⁰.

Ce protocole d'accord a le mérite de pousser la BM à adopter des mesures concrètes et à fournir plus de fonds. Puisque, suite à la révision et à l'adoption d'une nouvelle loi budgétaire, il a été prévu que « la Banque déboursa tous les mois au cours du trimestre en cours un tiers des fonds estimés par les autorités tchadiennes à 100 millions de dollars et bloqués à la Citibank de

⁵⁸ **Cnuced**, *Le développement économique en Afrique: Repenser le rôle de l'investissement étranger direct*. Nations unies 2005. En ligne sur http://www.unctad.org/fr/docs/gdsafrica20051_fr.pdf

⁵⁹ **Géraud Magrain**. « Tchad, le modèle contrarié » dans, *Compétition pétrolière et développement en Afrique : quels enjeux pour l'Europe et les États-unis ?* Dans GBF. En ligne sur http://www.gbf.net/docs/20060630_Magrain.pdf

⁶⁰ **Banque Mondiale**, « *Qu'en est-il des relations entre la Banque mondiale et le Gouvernement du Tchad?* ». Dans *Projet Tchad-Cameroun d'exploitation pétrolière et d'oléoduc*. En ligne sur <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCHEXT/EXTAFRREGINIINFRE/EXTAFRCHAPIPIINFRE/0,,menuPK:1782663~pagePK:64168427~piPK:64168435~theSitePK:1782605,00.html>

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Londres. Soit environ 50 milliards Fcfa par mois »⁶¹. En plus, elle devra fournir au Tchad le reste des 124 millions de dollars de prêts suspendus pendant la crise et affectés au financement des projets de développement.

Toutefois une série de question se pose, notamment sur ce protocole d'accord qui ne concerne que le pétrole de Doba, certes, la loi ne s'applique pas aux autres champs pétrolifères, mais n'était-ce pas l'occasion pour la BM qui était en position de force de l'étendre? Puis, où a-t-on alloué les 30% des ressources pétrolières restantes? Finalement, que comprendre de cette affirmation de la BM, « qu'en signant cet accord, " les autorités tchadiennes se sont engagées à prendre les mesures nécessaires pour assurer plus de transparence et une bonne gestion des revenus directs ou indirects venant du pétrole ou de l'aide au développement" »⁶². Est-ce à dire que ce régime connu pour sa mauvaise gestion, son impunité et sa corruption va miraculeusement mettre en place des mesures exceptionnelles et transparentes permettant de mieux gérer la rente pétrolière, alors que des mécanismes institutionnelles font cruellement défaut?

D'autres éléments sont également à prendre en considération dans ce bras de fer qui a opposé la BM au Tchad, notamment la position inflexible du Tchad dans ses prises de position. En effet, sa menace de fermer l'exploitation pétrolière, malgré sa courte durée, aura quand même eu des effets sur la BM qui n'a pas réellement su défendre les intérêts des plus démunis, même s'il faut prendre en considération les interventions américaines et françaises en faveur du régime de N'Djaména.

En outre, l'affirmation de la souveraineté tchadienne et son pouvoir sur des futures décisions sont à prendre en compte. Le Tchad a maintenant plus de latitude qui pourrait même aller jusqu'à remettre en question l'existence du Collège, voire même donner plus de responsabilités à la nouvelle société de gestion des fonds pétroliers : la Société d'hydrocarbures tchadienne (SHT) contrôlée par le régime et calquée sur le modèle d'autres sociétés pétrolières africaines dont la réputation en gestion n'est pas l'une des meilleures.

Pour terminer, ce protocole d'accord donne l'impression d'être un accord politique sur fond d'intérêt économique qui, à court-terme, profite plus au régime en place qu'au peuple tchadien dont les conditions de vie ne se sont nullement améliorées depuis le début de l'exploitation pétrolière, au contraire, elles se sont de plus en plus dégradées. De plus, à long-terme c'est la Banque Mondiale qui en ressortira « gagnante » lorsque les ressources se seront épuisées et que le Tchad se retrouvera à la position de certains pays pétroliers africains dont les réserves s'épuisent.

⁶¹ **Naygotimti Bambé**, « *Accord Tchad Banque mondiale : L'aveu d'incapacité de la BM* ». Dans Tchad et cultures, T&C n°247 mai 2006. En ligne sur http://www.cefod.org/Tchad%20et%20Culture/Tc247/banque_mondiale.htm

⁶² **Naygotimti Bambé**, « *Accord Tchad Banque mondiale : L'aveu d'incapacité de la BM* ». Dans Tchad et cultures, T&C n°247 mai 2006. En ligne sur http://www.cefod.org/Tchad%20et%20Culture/Tc247/banque_mondiale.htm

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

3. Évaluation : exploitation pétrolière et réduction de la pauvreté vont-ils ensemble?

L'exploitation pétrolière et la réduction de la pauvreté peuvent aller de pair si tous les paramètres sont pris en considération. Or, dans le cas du projet pétrolier, la BM en s'engageant et en imposant la loi sur la gestion des revenus de 1999 n'avait pas pris en considération toutes les lacunes que présentaient les deux pays.

3.1 Manque de capacité institutionnelle

Selon la plupart des groupes de la société civile, les conditions n'étaient réunies dans aucun des deux pays pour que le projet contribue réellement à lutter contre la pauvreté. D'ailleurs, la Revue des Industries Extractives (RIE) dans son rapport de 2004, avait spécifiquement conseillé à la Banque de ne s'engager dans les projets pétroliers, gaziers et miniers, que si le pays remplissait les conditions nécessaires, à savoir la gouvernance en faveur des plus démunis, les politiques sociales et environnementales plus efficaces et le respect des droits de l'homme. Mais si celles-ci n'existaient pas, comme dans le cas du Tchad (tableau 5) et du Cameroun, la BM devrait éviter de s'impliquer. En effet, ces deux pays, hormis leurs problèmes de gouvernance et de violation des droits humains, sont parmi les pays africains qui éprouvent des difficultés à faire respecter leurs réglementations, « en raison de la faiblesse de leurs mécanismes de supervision et de leurs institutions »⁶³. Celles du Tchad, par exemple, ont été décrites par la Banque mondiale comme « plus générale et plus profonde que dans la plupart des autres pays d'Afrique sub-saharienne »⁶⁴. Pourtant, malgré cette description, la BM n'a pas hésité à prendre part au projet pipeline, à jouer le rôle de catalyseur et à édulcorer la réalité. Ses « documents d'évaluation ont systématiquement dressé un tableau rose du pays, de manière à ce que le projet puisse être lancé ».⁶⁵

De plus, « malgré le consensus fort existant parmi les experts en développement pour dire que la construction des capacités institutionnelles est une tâche difficile qui nécessite des efforts de longue haleine »⁶⁶ la BM a préféré commencer à les mettre en place au même moment que l'oléoduc dont la construction a été rapide. Ce qui a valu la qualification de « problème à deux vitesses » par le GIC. Et d'après l'organisme CRS, l'évolution lente de la construction des capacités institutionnelles limite considérablement « les espoirs de mener à bien un véritable projet de développement »⁶⁷.

⁶³ Cnuced, *Le développement économique en Afrique: Repenser le rôle de l'investissement étranger direct*. Nations unies 2005. En ligne sur http://www.unctad.org/fr/docs/gdsafrica20051_fr.pdf

⁶⁴ Ian Gary, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.secours-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

⁶⁵ Ibid.

⁶⁶ Ian Gary, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.secours-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

⁶⁷ Ibid.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Bien plus, les moyens que l'institution a investi pour améliorer les capacités administratives étaient dérisoires, elle n'a déboursé que 47 millions de dollars, via un financement à taux réduit de l'AID pour appuyer trois projets : le projet sur le renforcement des capacités de gestion de l'impact environnemental du pétrole au Cameroun, celui sur la gestion de l'économie pétrolière tchadienne et l'autre sur la construction des capacités de gestion du secteur pétrolier tchadien.

En outre, la Banque a délégué facilement l'exécution des projets aux pays concernés sans évaluer leur capacité institutionnelle ni leur fournir l'aide nécessaire. C'est notamment le cas du plan de gestion de l'environnement (PGE) dont la responsabilité de la surveillance de l'environnement est revenue au Tchad et au Cameroun. Pourtant, la surveillance de l'environnement demande des efforts constants qui ne peuvent être réglés rapidement par des projets d'assistance technique. En plus, la BM a aussi confié à la TOTCO et la COTCO « l'exécution des mesures de surveillance et d'atténuation des impacts sur l'environnement, ainsi que les efforts pour garantir que les bénéfices du projet atteindront les populations locales »⁶⁸. Une fois de plus les études des conséquences sur l'environnement ne prennent pas en compte « la capacité institutionnelle des gouvernements pour fournir ces mesures et ces bénéfices »⁶⁹.

Le manque d'engagement dans la construction des capacités ainsi que la faiblesse du financement est ressorti sous différents aspects dans le rapport de septembre 2002 du panel d'inspection qui a recensé plus de 20 cas de manquements aux politiques et procédures de la Banque « dont certains concernent [justement] la non-conformité par rapport aux objectifs opérationnels sur l'environnement, l'évaluation économique et la réduction de la pauvreté »⁷⁰. De même, dans ses observations, la RIE a noté que ce qui fait défaut à la BM c'est son manque d'organisation « pour faciliter et promouvoir efficacement la lutte contre la pauvreté grâce au développement durable dans les industries extractives des pays qu'il aide »⁷¹. Aussi, si l'institution veut progresser sur les éléments essentiels de son engagement pour lutter correctement contre la pauvreté, elle devrait « instaurer plusieurs réformes majeures, comme améliorer et renforcer ses politiques de sauvegarde, et changer les incitations qu'elle propose à ses effectifs »⁷².

⁶⁸ **Rapport de l'Association tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme, le Centre pour l'Environnement et le Développement, Cameroun**

Environmental Defense Fund, U.S.A. « *Projet pétrolier et d'oléoduc au Tchad et au Cameroun : Peuples et Environnement en Danger. Putting People and the Environment at Risk* ». En ligne http://www.edf.org/documents/727_ChadCameroon_pipeline_french.pdf

⁶⁹ Ibid.

⁷⁰ Ibid.

⁷¹ Ibid.

⁷² **Rapport final de la Revue des Industries Extractives, Vers un nouvel équilibre : Le Groupe de la Banque Mondiale et les industries extractives.** Volume 1, décembre 2003. En ligne

[http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF600684C58/\\$File/volume1_french.pdf](http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF600684C58/$File/volume1_french.pdf)

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

3.2 Les conséquences environnementales et sociales

Malgré les affirmations de la BM sur la nouvelle façon de gérer les revenus pétroliers tchadiens, et sur le fait que « le projet a été mis en oeuvre de manière socialement et écologiquement responsable »⁷³, il n'en reste pas moins que des organisations non



gouvernementales ont relevé de nombreux problèmes environnementaux et sociaux.

Ce sont: la destruction systématique des forêts, les menaces sur la biodiversité, la disparition progressive de certaines espèces animales (les gorilles, les chimpanzés et les éléphants à cause du braconnage commercial), la pollution par la poussière dans la zone pétrolière, la disposition et la gestion des déchets, le déplacement forcé des populations pour s'approprier leurs terres, le départ massif des enseignants pour travailler dans

les chantiers, des paiements de compensation individuelle ou en collectivité effectués sur une base arbitraire, « l'absence de mécanismes indépendants de recours pour résoudre les conflits au sujet de dommages; et l'absence de consultation des collectivités au sujet du processus de « fermeture sociale » par lequel les villageois sont invités à signer des documents indiquant que toutes les réclamations pour la compensation ont été résolues »⁷⁴.

Par ailleurs, la multiplication des camps temporaires et les migrations ont fait apparaître de nouveaux facteurs, tels la prostitution, les MST en général et le VIH/Sida en particulier et l'augmentation du paludisme.

⁷³ Ian Gary, *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

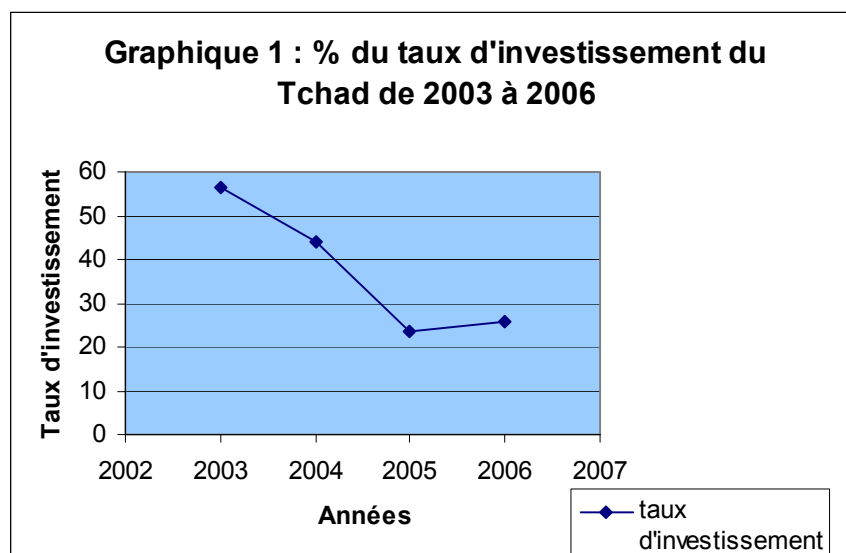
⁷⁴ Ian Gary, *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

3.3 La croyance à l'apport bénéfique des investissements dans l'économie d'un pays pauvre

Depuis 2002, le Tchad fait partie des dix pays d'Afrique qui attirent le plus d'IDE (Investissements directs étrangers). Mais ces investissements, qui du reste ne visent que le secteur pétrolier, sont, d'après le graphique ci-contre, en chute depuis 2003, année de la mise en service du pipeline. Leur plus bas niveau a été observé en 2005, une année mouvementée au courant de laquelle les tensions sont apparues entre le Tchad et ses partenaires. En 2006, on observe une légère remontée qui pourrait être mis sur le compte de la mise en route des champs de Nya et de Moundouli.



Sources : Banque de France et BEAC

Cependant, malgré leur importance, les flux d'IDE n'arrivent pas à avoir un impact réel et durable sur la croissance et le développement du Tchad. Cela peut être mis sous le compte des carences structurelles entravant la diversification de la base économique tchadienne qui peine à optimiser les retombées positives du secteur pétrolier en vue de créer des liens nécessaires avec le reste de l'économie. De même, les programmes d'ajustements structurels appliqués au Tchad depuis les deux dernières décennies dans le cadre des programmes d'ajustement qui « n'ont guère contribué à instaurer la dynamique de profits investissements- exportations qui a sous-tendu une

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

forte hausse de la productivité dans d'autres régions en développement, ou à élargir un étroit éventail d'avantages statiques en matière d'intégration du commerce »⁷⁵.

3.4 Les obstacles politiques

Les obstacles politiques constituent des freins à la réduction de la pauvreté, c'est pourquoi, il est important que le gouvernement développe une politique efficace d'allocation des ressources, puisque si celle-ci n'est pas améliorée elle pourrait « déclencher des problèmes de capacité d'absorption ainsi que la maladie hollandaise, qui vont à leur tour causer de nouveaux problèmes »⁷⁶. C'est ainsi que s'installerait l'engrenage qui aura des répercussions sur des secteurs importants de l'économie tchadienne, par exemple sur le sucre et le coton deux des secteurs les plus développés. En effet, on note que depuis 2004, la part des recettes de ces secteurs rétrécit de plus en plus dans l'économie tchadienne. Pourtant ces produits constituent non seulement, la charpente de l'économie rurale du sud du Tchad, mais également procure du travail à un nombre important de personnes par rapport au secteur pétrolier qui n'a besoin que d'une main-d'œuvre temporaire pendant la phase de construction et après celle-ci, peu de tchadien continue de travailler, la plupart se retrouvant au chômage.

3.5 Situation économique du Tchad entre 2004 et 2006

3.5.1 Les retombées de l'exploitation pétrolière dans l'économie tchadienne?

Depuis l'arrivée des recettes pétrolières en 2004, l'économie tchadienne, qui était auparavant dominée par le coton et l'élevage, et qui rapportait en moyenne près de 120 milliards de FCFA par an, a connu un tournant important. La croissance du PIB a particulièrement été forte en 2004 (voir graphique 2), elle s'élevait à 36,1 % contre 15,1 % en 2003, résultat de la vigueur de la production pétrolière depuis la mise en service de l'oléoduc en juillet 2003. Les exportations pétrolières ont ainsi constitué l'élément central de cette croissance, même si les produits non-pétroliers ont aussi enregistré une croissance de 1,9 %. « La production pétrolière s'est élevée à 8,7 millions de tonnes en 2004, soit 172 603 barils par jour »⁷⁷.

⁷⁵ Cnuced, *Le développement économique en Afrique: Repenser le rôle de l'investissement étranger direct*. Nations unies 2005. En ligne sur http://www.unctad.org/fr/docs/gdsafrica20051_fr.pdf

⁷⁶ Ian Gary, *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.secours-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf

⁷⁷ Banque de France, *Tchad : Rapport annuel de la Zone franc en 2004*. En ligne http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonefr/page2_2004.htm

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Tableau 4 : Revenus pétroliers et affectations des ressources de 2003 à 2007

<i>années</i>	<i>2003-2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2007 1^{er} trimestre</i>	<i>2007 2^{ème} trimestre</i>	<i>2007 3^{ème} trimestre</i>	<i>Cumul</i>
Exportations							
<i>Millions de barils</i>	69.91	63.26	55.89	13.66	ND	ND	202.72
Revenus (en millions de dollars)							
<i>Redevances et dividendes</i>	134.70	265.43	288.36	92.32	56.71	74.89	912.41
<i>Impôts</i>	0	4.12	454.34	442.82	141.09	141.09	1183.45
<i>Primes d'émission</i>	11.86	10.13	6.94	0	0	ND	28.93
<i>Total des revenus</i>	146.56	279.68	749.64	535.12	197.80	215.98	2124.80
<i>Total des transferts des redevances⁷⁸</i>	84.60	222.47	336.06	102.75	43.12	45.07	834.08
Affectations des redevances et des dividendes (en millions de dollars)							
<i>Secteurs prioritaires</i>	67.68	177.97	218.44	66.79	28.03	29.30	588.21
<i>Budget général</i>	12.69	33.37	100.82	30.82	12.94	13.52	204.16
<i>Région productrice</i>	4.23	11.12	16.80	5.14	2.15	2.25	41.70

Sources : Banque Mondiale. En ligne sur

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFR/ENCHEXT/EXTAFRREGINIINFRE/EXTAFRCHAPIINFRE/0,,contentMDK:21354904~pagePK:64168445~piPK:64168309~theSitePK:1782605,00.html>

De même, les premières recettes pétrolières ont été comptabilisées dans le budget de l'État après le début de la mise en exploitation du pétrole de Doba vers le milieu de l'année 2003. À ce moment-là et même si le Tchad ne bénéficiait pas complètement des nouveaux revenus pétroliers à cause des retards dans le décaissement, le défi réel consistait à mettre en application la loi sur la gestion des revenus pétroliers votée dès 1999 pour lutter efficacement contre la

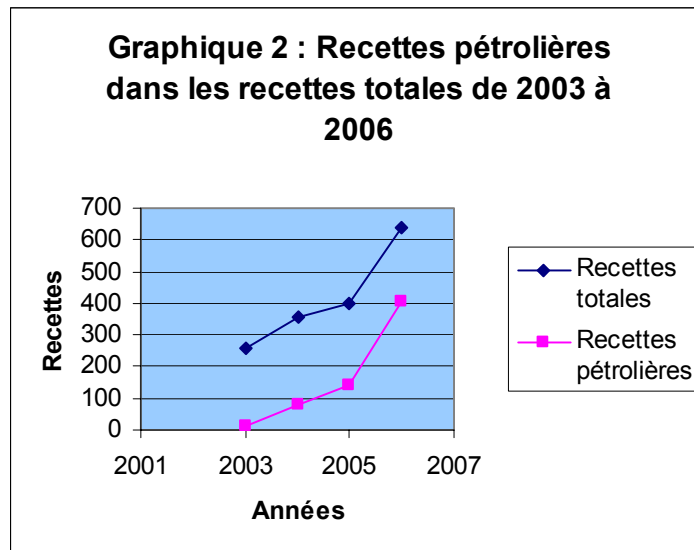
⁷⁸ « Les impôts sont payés directement au trésor du Tchad. En mars 2007 un nouveau mécanisme de stabilisation a été mis en place de sorte que les revenus pétroliers, excédentaires de ceux affectés dans la loi de budget, puissent être investis. Selon les principes qui guident le mécanisme, enclenché depuis mars 2007, les revenus indirects sont déposés dans "le compte de recettes indirectes" à la Banque centrale (BEAC) et suivent certaines règles d'attribution. Ces attributions ne sont pas reflétées dans le tableau ci-dessus. » En ligne sur <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFR/ENCHEXT/EXTAFRREGINIINFRE/EXTAFRCHAPIINFRE/0,,contentMDK:21354904~pagePK:64168445~piPK:64168309~theSitePK:1782605,00.html>

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

pauvreté et éviter ainsi « le syndrome hollandais » des pays à rente caractérisé par « la chute des exportations non pétrolières, dislocation des activités hors pétrole, transformation de l'économie en monoproduction, inflation... »⁷⁹. Ainsi, après avoir déduit les paiements du service de la dette et les affectations aux comptes spéciaux, il ne restait qu'environ 36,8 milliards de FCFA (72 millions de dollars), pour les secteurs prioritaires et les dépenses de fonctionnement. Étant donné qu'il n'y a aucune condition dans la répartition entre les secteurs prioritaires, il n'est donc pas étonnant que le budget fut déséquilibré puisque le secteur des travaux publics reçut « plus de la moitié des revenus pétroliers affectés aux secteurs prioritaires, et plus du [quadruple] de la somme affectée à l'éducation »⁸⁰, soit 37,8 millions\$ contre 9,8 millions\$.

Par ailleurs, des tensions budgétaires importantes apparurent du fait du non-versement des aides budgétaires programmées. Ce qui provoqua un litige entre le gouvernement tchadien et le consortium au sujet du prix de vente des hydrocarbures, alors que l'exploitation pétrolière n'était pas encore parvenue à son sommet de 250 000 b/j.



Sources : Banque de France, Rapport annuel de la Zone franc 2006 En ligne <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2006/tchad.pdf>

L'année 2005, qualifiée d'année d'essor de la production pétrolière, n'apporta guère la croissance prévue, même si le PIB était en hausse de 8,4 % après la croissance exceptionnelle (+ 34,1 %) enregistrée en 2004. Cette augmentation, due en grande partie au PIB non pétrolier, qui a été le véritable moteur de croissance (+ 11,4 %), n'a pas réussi à doper la croissance, à cause « de la forte teneur en eau de l'hydrocarbure extrait des sous sols tchadiens, sur le site de Doba »⁸¹. Malgré l'augmentation sensible de la production pétrolière à 8,9 millions de tonnes, soit 2,3

⁷⁹ OCDE, *Tchad*. En ligne sur <http://www.oecd.org/dataoecd/20/25/34884120.pdf>

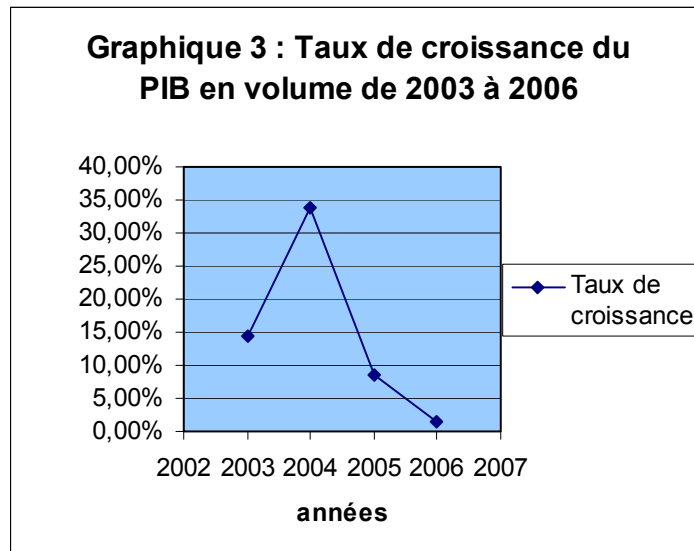
⁸⁰ Ian Gary, *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

⁸¹ Banque de France, *Tchad : Rapport annuel de la Zone franc en 2005*. En ligne sur <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2005/tchad.pdf>

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

% de plus qu'en 2004, c'est « la mise en exploitation de nouveaux champs au troisième trimestre [qui] a permis de pallier la chute de la production sur le site de Doba »⁸². Tout comme le budget de l'année précédente, celui de 2005 se caractérise par sa rigidité dans la gestion des revenus et une place de plus en plus importante du secteur pétrolier, ce qui fait craindre une dépendance accrue, d'autant plus que «le gouvernement prévoit au titre des ressources ordinaires la contribution des recettes pétrolières à 83 % de l'ensemble des ressources ordinaires »⁸³.



Sources : Banque de France, BEAC

Le contexte tchadien en 2006 a été marqué par de nombreux événements: la dégradation de l'environnement sécuritaire à cause des conflits internes et de violences à la frontière soudanaise et les différends entre le Tchad et ses partenaires au développement ainsi qu'avec les compagnies pétrolières. C'est ce qui explique la faible performance économique que les deux années précédentes. L'économie tchadienne a connu « une forte décélération du rythme de progression de son activité »⁸⁴. Selon les données provenant de la BEAC (Banque des États de l'Afrique centrale), le PIB réel était en recul de 0,7 % (graphique 3). Les contre-performances du secteur pétrolier ont fait baisser la croissance à 2,6 points. « Après avoir été multipliée par cinq entre 2003 et 2005, la production [du] pétrole brut a baissé en 2006 de 9,2 %, passant de 172 400 barils/jour en 2005 à 164 700 barils/jour en 2006. Ainsi, la mise en exploitation de nouveaux champs (dont celui de Moundouli, à partir de mars 2006) n'a pas permis de compenser la

⁸² Banque de France, *Tchad : Rapport annuel de la Zone franc en 2005*. En ligne sur <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2005/tchad.pdf>

⁸³ Banat Mamout, « Le budget de l'État 2005 : Les contribuables pressurés ». Dans *Tchad et Culture* n°234 février 2005. En ligne sur <http://www.cefod.org/Tchad%20et%20Culture/Tc234/budget2005.htm>

⁸⁴ Banque de France, *Tchad : Rapport annuel de la Zone franc en 2006*. En ligne sur <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2006/tchad.pdf>

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

diminution des volumes extraits de Doba, qui résulte principalement de contraintes techniques (forte teneur en eau du brut extrait de ces anciens champs) »⁸⁵.

En somme, le budget 2006 est marqué par la volonté du Tchad d'utiliser toutes ses ressources pétrolières notamment par la modification de la loi sur la gestion des revenus de 1999. Malgré cette modification, le budget reste déséquilibré puisque les parts les plus importantes reviennent aux secteurs des infrastructures et de la défense alors que les moins importantes sont réparties entre les autres secteurs⁸⁶. Le facteur étonnant dans ce budget est la somme moindre affectée au secteur des Mines et Énergie, dont les responsables peinent à résoudre le problème d'énergie que connaît ce pays.

Conclusion

La découverte du pétrole dans les pays pauvres est souvent accueillie avec des sentiments d'allégresse et d'espérance qui tournent rapidement, dans la plupart des cas, au cauchemar, voire même au désarroi pour les populations concernées. C'est ce qui se passe actuellement au Tchad, dernier pays pétrolier africain en date. En effet, avant la remise en cause de la loi sur la gestion des revenus par le gouvernement tchadien, les différents acteurs surtout la BM présentait le projet pipeline comme un « Modèle » unique en Afrique, visant avant tout à enrayer la pauvreté.

Cependant, lorsqu'on fait une analyse plus approfondie, on constate que le « Modèle » en question est inexistant. Premièrement, comme tout projet en lien avec les industries extractives, celui-ci manque de transparence. Deuxièmement, la stratégie de développement appliquée, met de l'avant d'une part, les possibles retombées des investissements, or, sans cadre institutionnel et économique préétabli, il y a plus de chance que la stratégie soit un échec. D'autre part, la mise en place des exonérations fiscales très avantageuses profite plus au consortium qu'au Tchad. Troisièmement, le poids de la BM n'est finalement que financier, puisque le Protocole d'Accord signé en 2006, suite à la remise en question de la loi, reste déséquilibré, l'allocation des ressources constituant un sérieux problème. En effet, comment expliquer, d'après le budget établi par le Collège pour l'année 2006, que le secteur des transports concentre plus de la moitié des ressources, alors que les secteurs dits prioritaires, entre autres, l'éducation, la santé, les services sociaux, la justice, la technologie le facteur ayant le plus fait défaut aux entreprises locales pour l'obtention des marchés qui ont bénéficié majoritairement aux sociétés sous-traitantes étrangères, reçoivent bien peu? Ne devrait-on pas insister sur ces services essentiels pour amorcer une réelle lutte contre la pauvreté? Certes, la construction des infrastructures est nécessaire surtout lorsque la population bénéficie en premier et non le consortium. Et, pourquoi le secteur énergétique reçoit si peu, surtout lorsqu'on sait que la force de l'économie du pays repose aussi dessus?

Toutefois, il est encore tôt pour affirmer que le projet pétrolier tchadien est un échec ou une réussite. Mais le danger que l'économie tchadienne devienne dépendante de la rente pétrolière demeure considérable. Aussi, la BM le garant moral du projet, doit travailler encore plus avec tous les partenaires, surtout avec la société civile qui a influé sur certaines de ses décisions. La BM devrait tenir compte de l'expertise de ces organisations très présentes sur le terrain et encourager leurs initiatives comme celles visant la transparence dans les industries

⁸⁵ Ibid.

⁸⁶ NDL : aucun chiffre n'est avancé parce que ces estimations ne tiennent compte que des engagements et paiements accordés par le Collège grâce aux revenus pétroliers.

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

pétrolières (*Publish What You Pay* (PWYP) et EITI *Extractive Industries Transparency Initiative*) sans pour autant violer la souveraineté de l'État. En d'autres mots, l'appui de la banque ainsi que celle des autres partenaires internationaux du Tchad aux initiatives des ONG pourrait aider à développer un contre-pouvoir pour rendre l'État plus tributaire du peuple.

Des efforts devraient aussi être fournis par le gouvernement tchadien, d'ailleurs le président Déby n'a-t-il pas déclaré que « *Le développement de l'industrie du pétrole brut bénéficiera à l'ensemble de la nation tchadienne* »⁸⁷. Aussi, pour que ce développement puisse être possible, son gouvernement devrait renforcer ses institutions pour que la croissance économique que connaît le pays puisse enfin bénéficier au peuple et améliorer ses problèmes de gouvernance qui continuent de s'aggraver (tableau 5).

Tableau 5 : Estimations sur les indicateurs de gouvernance du Tchad de 2002 à 2006

Années	2002	2003	2004	2005	2006
Voix et responsabilisation	-0.91	-1.05	-1.15	-1.44	-1.39
Stabilité politique	-1.61	-1.23	-1.22	-1.32	-1.39
Efficacité du gouvernement	-0.86	-0.85	-1.01	-1.21	-1.37
Qualité de la réglementation	-0.84	-0.91	-0.87	-1.21	-1.15
Respect de la loi	-0.84	-1.08	-1.10	-1.33	-1.36
Contrôle de la corruption	-0.92	-1.15	-1.31	-1.21	-1.18

Sources : Daniel Kaufmann, Aart Kraay, Massimo Mastruzzi, Governance Matters VI: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996-2006. En ligne http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=999979

⁸⁷ Ian Gary, *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique*. Dans CRS. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Bibliographie :

- Africa-Energy.** En ligne sur http://www.africaenergy.com/map_library/central/chad/chad_exploration_production04.html
- Banque de France,** *Tchad : Rapport annuel de la Zone franc en 2004.* En ligne sur http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/zonefr/page2_2004.htm
- Banque de France,** *Tchad : Rapport annuel de la Zone franc en 2005.* En ligne sur <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2005/tchad.pdf>
- Banque de France,** *Tchad : Rapport annuel de la Zone franc en 2006.* En ligne sur <http://www.banque-france.fr/fr/eurosys/telechar/zonefr/2006/tchad.pdf>
- Cnuced,** *Le développement économique en Afrique: Repenser le rôle de l'investissement étranger direct.* Nations unies 2005. En ligne sur http://www.unctad.org/fr/docs/gdsafrica20051_fr.pdf
- Banque Mondiale,** « *Qu'en est-il des relations entre la Banque mondiale et le Gouvernement du Tchad?* ». Dans *Projet Tchad-Cameroun d'exploitation pétrolière et d'oléoduc.* En ligne sur <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFR/ENCHEXT/EXTAFRREGINIINFRE/EXTAFRCHAPIPINFRE/0,,menuPK:1782663~pagePK:64168427~piPK:64168435~theSitePK:1782605,00.html>
- OCDE,** *Tchad.* En ligne sur <http://www.oecd.org/dataoecd/20/25/34884120.pdf>
- BEAC** <http://www.beac.int/index.html>
- Daniel Kaufmann, Aart Kraay, Massimo Mastruzzi,** *Governance Matters VI: Aggregate and Individual Governance Indicators 1996-2006.* En ligne sur http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=999979
- EIR,** *Visit to the Chad Cameroon oil pipeline project.* (draft report, February 2003). En ligne sur [http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF6006B9DC9/\\$File/volume4cameroonvisit2.pdf](http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF6006B9DC9/$File/volume4cameroonvisit2.pdf)
- EIR,** *Regional Consultation Workshop for Africa.* Maputo, Mozambique January 13-17, 2003.
- Testimonials and Consultation Report.** En ligne sur [http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF6006AFBF2/\\$File/volume4africaworkshop.pdf](http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF6006AFBF2/$File/volume4africaworkshop.pdf)
- FIDH, Mission d'enquête internationale,** *Tchad-cameroun : pour qui le pétrole coulera t-il?* En ligne le 12 avril 2008 <http://www.fidh.org/afriq/rapport/2000pdf/fr/petchcam.pdf>
- Géraud Magrain.** « Tchad, le modèle contrarié » dans, *Compétition pétrolière et développement en Afrique : quels enjeux pour l'Europe et les États-unis ?* Dans GBF. En ligne sur http://www.gbf.net/docs/20060630_Magrain.pdf
- GIC,** *Projet d'exploitation et d'oléoduc Tchad-Cameroun.* Rapport de mission au Cameroun du 7 au 28 Avril et 24 Mai 2002. En ligne sur <http://www.gic-iag.org/doc/Pr93125-fr.004.pdf>
- Ian Gary,** *Le fond du baril : Boom pétrolier et pauvreté en Afrique.* Dans CRS, Juin 2003. En ligne http://www.secoures-catholique.asso.fr/telechargements/fond_baril.pdf
- Ian Gary,** *Le pétrole tchadien : mirage ou miracle? Suivre l'argent au dernier-né des pétro-États d'Afrique.* Dans CRS, Décembre 2004. En ligne http://www.liberationafrique.org/IMG/pdf/chad_oil_report_fr-2.pdf
- Sébastien Godinot,** *Le Monde : Tchad, la malédiction de l'or noir.* Dans **Les Amis de la Terre.** En ligne sur <http://www.amisdelaterre.org/-Oleoduc-Tchad-Cameroun-.html>

Stratégie de développement : le cas du pipeline Tchad-Cameroun?

Fabienne Elodie Ekobena

Les « Dossiers noirs » de la politique africaine de la France Numéro 13, *Projet pétrolier Tchad-Cameroun : Des pipés sur le pipe-line*. Agir ici et Survie. Éditions l'Harmattan, 1999.

Korinna Horta and Delphine Djiraibe, *Reassessing African project's failures*. In, The Boston Globe, 9/27/2002. En ligne sur [http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF6006BB732/\\$File/bostonglobearticlekorinnahortachadcam.pdf](http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF6006BB732/$File/bostonglobearticlekorinnahortachadcam.pdf)

Rapport de l'Association tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme, le Centre pour l'Environnement et le Développement, Cameroun

Environmental Defense Fund, U.S.A. « *Projet pétrolier et d'oléoduc au Tchad et au Cameroun : Peuples et Environnement en Danger. Putting People and the Environment at Risk* ». En ligne http://www.edf.org/documents/727_ChadCameroon_pipeline_french.pdf

RAPPORT D'INFORMATION TOME 1, *le rôle des compagnies pétrolières dans la politique internationale et son impact social et environnemental*. PAR Mme MARIE-HÉLÈNE AUBERT, et MM. PIERRE BRANA et ROLAND BLUM, Rapporteurs. En ligne le 1 avril 08 <http://www.assemblee-nationale.fr/rap-info/i1859-01.asp>

Rapport final de la Revue des Industries Extractives, *Vers un nouvel équilibre : Le Groupe de la Banque Mondiale et les industries extractives*. Volume 1, décembre 2003. En ligne [http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF600684C58/\\$File/volume1french.pdf](http://iris36.worldbank.org/domdoc/PRD/Other/PRDDContainer.nsf/All+Documents/85256D240074B56385256FF600684C58/$File/volume1french.pdf)

Rapport annuel 2006, CCRP. En ligne sur <http://www.ccsrp.org/rapport/annuel2006.doc>

République du Tchad, *Rapport semestriel : deuxième semestre 2006, Projet de renforcement des capacités de gestion du secteur pétrolier*. Comité technique national de suivi et de contrôle. En ligne sur http://siteresources.worldbank.org/INTCHADCAMPIPE/Resources/ctnsc_rapport_semest2_06.pdf

RFI, *Cameroun : La constitution modifiée en catimini*. En ligne sur http://www.rfi.fr/actufr/articles/100/article_64914.asp

Béguy Ramadji Angèle, *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Dans *Tchad et Cultures n°209-210 septembre 2002*.

Dionko Maoundoé, « *Conventions : un projet mal négocié* ». Dans *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement. Tchad et Cultures. Spécial numéro double T&C n°209-210 septembre 2002*.

Naygotimti Bambé dans *Pétrole tchadien : Les enjeux du développement*. Spécial numéro double *Tchad et Culture n°209-210 septembre 2002*.

Banat Mamout, « *Le budget de l'État 2005 : Les contribuables pressurés* ». Dans *Tchad et Culture n°234 février 2005*. En ligne sur <http://www.cefod.org/Tchad%20et%20Culture/Tc234/budget2005.htm>

Naygotimti Bambé, « *Accord Tchad Banque mondiale : L'aveu d'incapacité de la BM* ». Dans *Tchad et cultures, T&C n°247 mai 2006*. En ligne sur http://www.cefod.org/Tchad%20et%20Culture/Tc247/banque_mondiale.htm

UNDP, *Human Development Report 2007/2008. fighting climate change : human solidarity in a divided world*. En ligne http://hdr.undp.org/en/media/hdr_20072008_en_complete.pdf